

**Délibération du Conseil Municipal
Ville de Villiers-le-bel**

Séance ordinaire du vendredi 30 septembre 2022

N°32/Foncier

Dénomination des allées des Jardins Familiaux de la Fosse-Martin

Le vendredi 30 septembre 2022, à 19h30, le Conseil Municipal régulièrement convoqué en séance le 22 septembre 2022, s'est réuni sous la présidence de M. Jean-Louis MARSAC.

Secrétaire : Mme Véronique CHAINIAU

Présents : M. Jean-Louis MARSAC, Mme Djida DJALLALI-TECHTACH, M. Allaoui HALIDI, Mme Rosa MACEIRA, M. Maurice MAQUIN, Mme Mariam CISSE-DOUCOURE, M. Daniel AUGUSTE, Mme Véronique CHAINIAU, M. Christian BALOSSA, M. Jamil RAJA, Mme Laetitia KILINC, M. Léon EDART, Mme Géraldine MEDDA, Mme Myriam KASSA, M. Faouzi BRIKH, Mme Hakima BIDLHADJELA, M. Maurice BONNARD, Mme Sabrina MORENO, M. William STEPHAN, Mme Efatt TOOR, M. Pierre LALISSE, Mme Carmen BOGHOSSIAN, M. Cédric PLANCHETTE, Mme Marine MACEIRA, M. Cémil YARAMIS, M. Sori DEMBELE, Mme Cécilia TOUNGSI-SIMO, M. Hervé ZILBER, Mme Nicole MAHIEU-JOANNES

Représentés : Mme Teresa EVERARD par M. Jean-Louis MARSAC, M. Gourta KECHIT par M. William STEPHAN, Mme Virginie SALIBA par M. Sori DEMBELE

Absents excusés : M. Jean-Pierre IBORRA, M. Mohamed ANAJJAR, M. Bankaly KABA

Absent :

M. le Maire rappelle que l'Association des Jardins Familiaux de Villiers-le-Bel, afin d'assurer une bonne gestion de l'Equipement Public mis à sa disposition au lieu-dit La Fosse-Martin, a décidé de dénommer les allées principales qui le structure.

M. le Maire propose d'entériner la proposition faite par l'Association des Jardins Familiaux de Villiers-le-Bel et de valider, conformément au plan joint, les appellations **allée des Primevères** et **allée des Hortensias** pour les deux allées s'ouvrant sur la rue Léon Blum et **allée des Genets** pour celle qui, à l'intérieur de l'Equipement, leur est perpendiculaire.

M. le Maire entendu,

Le Conseil Municipal en ayant délibéré,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

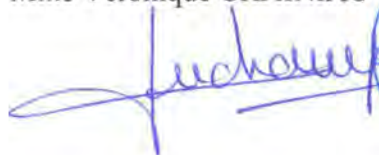
VU l'avis favorable de la Commission Urbanisme – Travaux – Habitat – Développement Durable du 15 septembre 2022,

DECIDE, conformément au plan joint à la présente délibération, de dénommer :

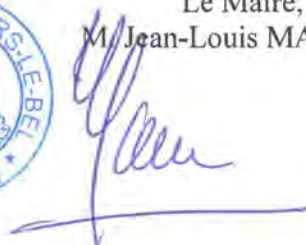
- **allée des Primevères** et **allée des Hortensias** les deux allées des Jardins Familiaux de la Fosse Martin s'ouvrant sur la rue Léon Blum et **allée des Genets** celle qui, à l'intérieur de l'Equipement, leur est perpendiculaire.

Délibéré les jour, mois et an que dessus (vote pour : 32 – Contre : 0 – Abstention : 0 – Ne prend pas part au vote : 0)

La Secrétaire de séance,
Mme Véronique CHAINIAU



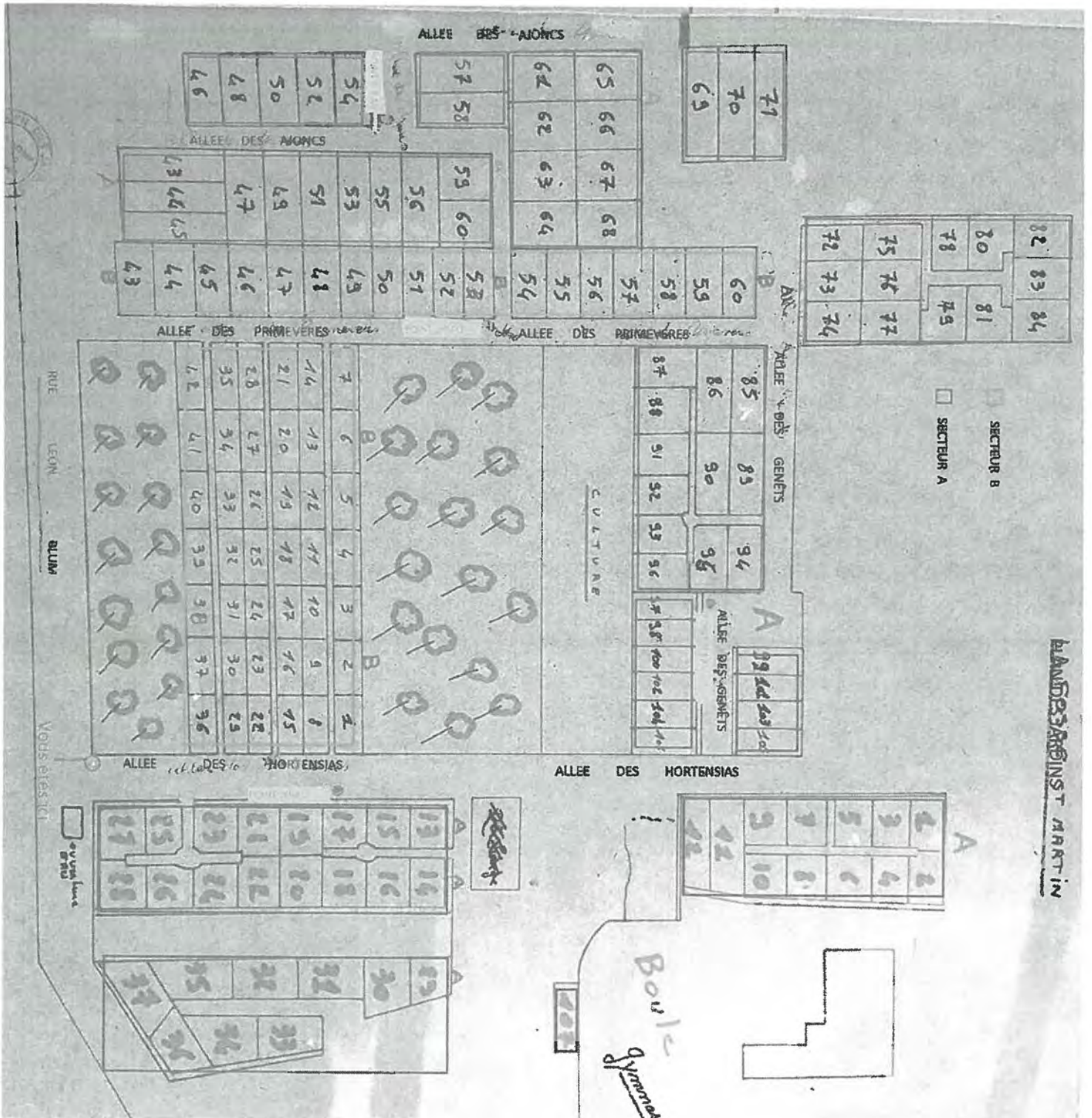
Le Maire,
M. Jean-Louis MARSAC



Publication le : **10 OCT. 2022**

Transmission en Sous-préfecture le : **10 OCT. 2022**

Jardins Familiaux Fosx. Martin



VU et ANNEXE
à la délibération du Conseil Municipal
en date, du

30 SEP. 2022

Le Maire de Villiers-le-Bel,

M. Le Maire
Jean-Louis MARSAC

